

Laetitia SAINTES\*

LE GROUPE DE COPPET  
ET L'EXPÉRIENCE ANGLAISE :  
DES LIMITES D'UN IDÉAL  
DE L'ANGLETERRE DANS  
LES CORRESPONDANCES  
DE GERMAINE DE STAËL  
ET DE BENJAMIN CONSTANT,  
DE L'EMPIRE À LA RESTAURATION

Pierre angulaire de la pensée staëlienne, son admiration pour l'Angleterre, terre de liberté, foyer du libéralisme, amène logiquement Germaine de Staël à en faire le terme du « grand voyage » qui la voit, de 1812 à 1813, « étudier la carte d'Europe pour [s]'enfuir, comme Napoléon l'étudie pour s'en rendre maître<sup>1</sup>. » À son arrivée à Londres, toutefois, la réalité est tout autre ; malgré l'accueil triomphal qui lui est réservé, l'écrivaine se trouve en proie à un ennui dévorant. Désappointée par la « monotonie de la société<sup>2</sup> », elle peine à se sentir « *at home*<sup>3</sup> » dans une nation dont le modèle

\* Université catholique de Louvain.

<sup>1</sup> Germaine de Staël, *Dix années d'exil*, éd. Simone Balayé et Maria Vianello Bonifacio, Paris, Fayard, 1996, p. 210.

<sup>2</sup> Lettre à August Wilhelm Schlegel, 2 juillet 1813, Germaine de Staël, *Correspondance générale*, VIII «Le Grand Voyage», éd. Jean-Daniel Candaux et Stéphanie Genand, Genève, Slatkine, 2017, p. 316-317.

<sup>3</sup> Lettre à Carl Gustaf von Brinkman, 9 juillet 1813, CG-VIII, p. 331-332.

politique constitue pourtant dans sa pensée le seul idéal susceptible d'insuffler à la France l'élan libéral qui lui fait défaut.

L'écrivaine n'est pas la seule, toutefois, à faire l'expérience éprouvante de l'écart entre son idée de l'Angleterre et la réalité locale. Fin 1815, Benjamin Constant, depuis Bruxelles où il vit en semi-exil, redoutant les conséquences de son attitude durant les Cent-Jours, envisage à son tour un séjour en Angleterre, convaincu qu'il pourrait y occuper le rôle politique actif qu'il lui est pour l'heure impossible de jouer en France. Arrivé à Londres début 1816 dans l'optique de devenir une figure majeure de l'opposition, Constant voit bientôt son enthousiasme faiblir; un mois après son arrivée, il semble convaincu d'avoir en idéalisant le modèle anglais commis une erreur regrettable. Plus isolé que jamais, il voit l'Angleterre se muer sous ses yeux en un désert de solitude et d'ennui, qu'il évoque en des termes similaires à ceux de Germaine de Staël.

À la lumière de la correspondance des deux écrivains et des *Journaux intimes* de Constant, nous interrogerons les modalités de leur représentation de l'Angleterre durant ce séjour outre-Manche. Ce faisant, nous chercherons à caractériser leurs impressions lors de leur séjour anglais: s'agit-il d'une simple déception surtout due aux particularités de la sociabilité britannique, ou bien plutôt d'une désillusion plus large, synonyme d'une distanciation progressive vis-à-vis de cette représentation idéalisée? Comment ce sentiment de décalage entre l'idéal et la réalité locale se donne-t-il à lire dans leurs écrits? C'est ce que nous tâcherons de mettre au jour, en étudiant par ailleurs la façon dont, une fois revenus à Paris, les deux écrivains envisageront rétrospectivement leur expérience anglaise au cours des années – décisives – qui auront vu le déclin puis la dislocation de l'Empire, et les débuts tâtonnants de la Restauration.

## L'Angleterre, idéal polémique

Si l'idéalisation du modèle politique anglais se lit en filigrane de l'ensemble de leur œuvre, la connaissance qu'ont Germaine de Staël et Benjamin Constant du pays est d'abord le fruit de lectures enthousiastes; comme le relève V. de Pange, la vision staëlienne de l'Angleterre est avant tout intellectuelle: ce sont ses lectures qui,

avant ses voyages, lui ont révélé l'esprit britannique<sup>4</sup>. En tout, elle effectue trois séjours en Angleterre : le premier prend place en 1776, sous le patronage des Necker, le second en 1793, lors de son premier exil, et le dernier en 1813<sup>5</sup>, point d'orgue et but de son épopée européenne. De ces trois séjours, le dernier sera le plus long et le plus significatif quant à sa connaissance de l'Angleterre, d'une part parce qu'elle séjourne essentiellement à Londres (alors qu'en 1793 elle résidait à la campagne avec les autres émigrés) et d'autre part car elle n'est plus, à présent, dans le sillage des Necker (comme lors de son premier séjour<sup>6</sup>). À ce titre, elle est désormais libre de mettre à profit son séjour dans une nation où le monarque est le « premier gardien<sup>7</sup> » de la liberté.

Pour Constant, le séjour de 1816 est le troisième qu'il effectue en Angleterre, le premier datant de 1780, année où, dans le sillage de son père, il avait résidé deux mois à Londres et à Oxford<sup>8</sup>, et le second de 1787, où il avait brièvement séjourné dans le Northamptonshire. Désireux, depuis son semi-exil belge, d'intervenir dans la chose publique, il aspire à se faire une place sur la scène politique anglaise. Son journal porte ainsi, en date du 9 janvier 1816 : « Je ne ferai rien de bon qu'en Angleterre<sup>9</sup> » ou encore, le 16 : « Je veux être en Angleterre le représentant de la France opprimée<sup>10</sup> ». Le 27 janvier, il débarque à Londres avec son épouse, prêt à en découdre comme l'atteste son journal : « Voyons à présent le mieux à faire. Il ne faut pas être venu ici pour rien : il faut sonder mon terrain, puis bravement guerroyer<sup>11</sup> ». L'état d'esprit et les circonstances de ce troisième séjour sont donc, pour lui comme

<sup>4</sup> Victor de Pange, « Le rêve anglais de Madame de Staël », in *Madame de Staël et l'Europe. Colloque de Coppet (18-24 juillet 1966)*, dir. Simone Balayé et Jean-Daniel Candaux, Paris, Klincksieck, 1970, p. 173-192.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 175.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Germaine de Staël, *Dix années d'exil*, p. 287.

<sup>8</sup> « Chronologie de la vie de Benjamin Constant », in Benjamin Constant, *Écrits politiques*, éd. Marcel Gauchet, Paris, Gallimard, 1997, p. 854.

<sup>9</sup> Benjamin Constant, *Journaux intimes*, éd. Jean-Marie Roulin, Paris, Gallimard, 2017, p. 732.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 733.

<sup>11</sup> *Ibid.*

pour Staël, entièrement différents : affranchi du joug parental, il revient en publiciste et écrivain confirmé dans le pays où, adolescent, il avait effectué une partie de son éducation, dans l'espoir de devenir une figure de l'opposition – celle-là même qu'il ne peut, pour l'heure, incarner en France.

Leur séjour en Angleterre constitue donc pour les deux écrivains l'occasion de vérifier la viabilité du modèle promu dans l'ensemble de leur œuvre par opposition à la sclérose impériale. C'est que, pour Constant comme pour Staël, l'idéalisation du modèle anglais revêt une valeur avant tout polémique. Si cela s'observe particulièrement pour la seconde lors de la rédaction conjointe des *Considérations sur la Révolution française* et de *Dix années d'exil*, c'est avec la composition de *De l'Allemagne* que l'exaltation du modèle britannique prend valeur et rôle polémique :

L'image de l'Angleterre qui se dégage de ces impressions éparses, mais convergentes, est celle d'un modèle à citer. Le respect de la liberté individuelle garantie par l'*habeas corpus*, le sens civique, les institutions politiques où s'équilibrent le législatif et l'exécutif, où le roi règne mais ne gouverne pas et où le Parlement reflète l'opinion du pays, sont pour M<sup>me</sup> de Staël autant d'exemples de sagesse. L'Angleterre d'aujourd'hui doit être la France de demain. Le rêve de M<sup>me</sup> de Staël est ainsi une France modelée à l'image des institutions anglaises<sup>12</sup>.

Loin d'être dupe quant aux disparités qui touchent la société anglaise, Staël n'en fait pas moins preuve vis-à-vis de l'Angleterre d'un « langage idéalisant<sup>13</sup> », pour l'unique motif qu'à ses yeux, elle est dotée de la meilleure constitution, donc du meilleur modèle politique ; partant, l'idéalisation du modèle anglais fonde un « idéal pour combattre<sup>14</sup> » qu'elle propose aux dirigeants européens au plus fort de son activité de propagandiste en faveur d'une coalition euro-

<sup>12</sup> Victor de Pange, « Le rêve anglais de Madame de Staël », p. 186.

<sup>13</sup> Simone Balayé, « Madame de Staël et l'Europe napoléonienne », in *Le Groupe de Coppet et l'Europe (1789-1830). Actes du cinquième Colloque de Coppet (8-10 juillet 1993)*, dir. Kurt Kloocke et Simone Balayé, Lausanne, Institut Benjamin Constant, 1994, p. 30.

<sup>14</sup> *Ibid.*

péenne contre Bonaparte ; sa correspondance la voit ainsi formuler un modèle de gouvernant libéral empruntant à Alexandre I<sup>er</sup>, avec qui elle échange des missives où se lit une admiration sans partage.

Partageant ces convictions, Constant emploie le modèle anglais à des fins polémiques similaires : dans *De l'esprit de conquête et de l'usurpation*, l'Angleterre est posée dès la préface comme cet « asile généreux de la pensée, illustre refuge de la dignité de l'espèce humaine<sup>15</sup> ». Plus avant, Constant s'emploie à prouver le bienfondé du modèle anglais, et se demande comment,

lorsqu'on réfléchit que l'Angleterre est une monarchie, et que l'on y voit tous les droits des citoyens hors d'atteinte, l'élection populaire maintenant la vie dans le corps politique, [...] la liberté de la presse respectée, le talent assuré de son triomphe, et, dans les individus de toutes les classes, cette sécurité fière et calme de l'homme environné de la loi de sa patrie, sécurité dont naguère, dans notre continent misérable, nous avons perdu jusqu'au dernier souvenir, comment ne pas rendre justice à des institutions qui garantissent un pareil bonheur<sup>16</sup> ?

Car l'homme peut se demander « dans quel asile obscur, si l'Angleterre était subjuguée, il pourrait écrire, parler, penser, respirer<sup>17</sup> ». Asile ultime et absolu, la nation anglaise allie, selon la formule de Staël, « la sécurité, la liberté et les lumières<sup>18</sup> », et célèbre le talent à sa juste valeur ; là-bas, l'on est assuré de pouvoir intervenir dans la chose publique du fait de la liberté d'expression et de publication en vigueur. Ce faisant, c'est à une critique en creux du despotisme napoléonien que se livre Constant qui, à l'image de Staël, met en relief par son exaltation de la liberté anglaise l'absence totale de liberté dont souffre la France impériale, réduite au silence et à l'asservissement par la peur – ressort privilégié, décidément, de tout régime dictatorial. En 1816, son expérience anglaise lui permettra de pointer les apories politiques et sociales de la Restauration.

<sup>15</sup> Benjamin Constant, *De l'esprit de conquête et de l'usurpation*, in *Écrits politiques*, p. 119.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>17</sup> *Ibid.*

<sup>18</sup> Lettre à August Wilhelm Schlegel, 25 septembre 1813, CG-VIII, p. 378.

## Londres, morne panorama

À son arrivée à Londres, au printemps 1813, Staël reçoit un accueil proprement triomphal ; célébrée en tant qu'écrivaine et penseuse politique d'envergure internationale, elle l'est aussi au titre d'opposante la plus acharnée au régime impérial tant décrié en Angleterre. Aussi peut-elle écrire, à juste titre : « J'ai été reçue au-delà de toute expression, c'est une bonté et un empressement dont vous ne pouvez vous faire l'idée<sup>19</sup> ». Car les sentiments qui l'attachent au pays lui paraissent, pour l'heure, plus forts que jamais : « je vous aime et j'aime l'Angleterre. Ces deux sentiments qui viennent de tout ce que j'ai de bien sont, j'espère, indestructibles<sup>20</sup> », écrit-elle peu après son arrivée.

Très vite toutefois, le tourbillon mondain, d'abord grisant, se mue en un « océan de visages dans lequel tout se ressemble<sup>21</sup> ». Si son succès ne se dément pas, Staël ne voit bientôt plus dans la sociabilité anglaise qu'une monotonie irrépressible à laquelle manque la vie :

Je retourne ce pays de toutes les manières pour y voir autre chose qu'un panorama, et jusqu'à présent je n'y réussis guère. [...] J'ai vu des femmes en quantité, et des figures d'homme, mais soit la difficulté de la langue en moi, soit l'uniformité des manières en eux, je ne reconnais presque personne et ce que j'éprouve surtout, c'est de l'ennui. [...] Tout est ici moins redoutable, mais aussi moins agréable que je ne croyais<sup>22</sup>.

L'enthousiasme l'a donc bien vite cédé à l'ennui, l'exaltation initiale à ce qu'a de plus mortifère la sociabilité anglaise – en quoi ses difficultés à maîtriser l'anglais, dont elle est consciente, ne facilitent guère les choses. Habitée en France à des réunions en petit comité, où la conversation était aussi vive que brillante, elle doit désormais composer avec des réunions où l'assistance, beaucoup plus fournie, ne parvient pas, paradoxalement, à compenser le

<sup>19</sup> Lettre à August Wilhelm Schlegel, 24 juin 1813, CG-VIII, p. 295.

<sup>20</sup> Lettre à Carl Gustaf von Brinkman, 18 juin 1813, CG-VIII, p. 293.

<sup>21</sup> Lettre à August Wilhelm Schlegel, 2 juillet 1813, CG-VIII, p. 316-317.

<sup>22</sup> Lettre à John Rocca, 29 juin 1813, CG-VIII, p. 303-304.

manque d'animation: «c'est une telle foule, [...] une si grande monotonie de société que cela m'étourdit plus que cela ne m'amuse<sup>23</sup>», écrit-elle à Schlegel. Cette sociabilité anglaise qui ne laisse aucune place à l'intime tel qu'il se déploie en France la déconcerte profondément: «Je connais toute l'Angleterre célèbre, mais ce qui manque toujours ici, [...] c'est l'intimité. Il y a de la famille, mais pas d'amitié de choix telle que nous l'entendons en France<sup>24</sup>».

En proie à l'ennui, déphasée, l'écrivaine assiste en spectatrice à un séjour anglais qu'elle avait imaginé tout autre, confiant à ses proches son profond désarroi, tant domine en elle un sentiment d'étrangeté: «Que vous dirai-je de ce pays? Je l'admire, je l'aime, mais c'est un océan de nouveaux visages dans lequel mon âme et mon esprit se perdent. [...] Enfin, je ne suis pas encore *at home* ici, mais peut-être y parviendrai-je<sup>25</sup>», écrit-elle, manière de signifier son malaise, mais aussi le doute toujours plus insistant quant à la possibilité de se sentir jamais *chez soi* dans un pays qu'elle a toujours admiré pour son modèle politique.

Car «nos habitudes continentales valent moins, mais nous conviennent mieux<sup>26</sup>»; si la sécurité, la liberté et les lumières s'incarnent pleinement dans la nation anglaise, vérifiant la validité de la théorie politique staélienne, élaborée à partir de son modèle institutionnel, le sentiment qu'elle porte à l'Angleterre n'est pas comparable, à son grand désarroi, à celui qu'elle éprouve pour sa patrie: «j'admire ce pays, mais [...] je ne cesserai jamais de regretter la France<sup>27</sup>», écrit-elle ainsi. Intellectuellement, l'Angleterre a donc répondu à ses attentes; pour le reste, la déception est de taille: «admirable<sup>28</sup>» dans l'absolu, la nation anglaise n'est pas pour autant *aimable* au sens premier; consciente du ressentiment britannique envers la France de Napoléon, elle écrit, de façon révélatrice: «J'admire le pays que j'habite, mais avec raison il hait les Français et cela me fait mal<sup>29</sup>» – tant l'enthousiasme staélien pour l'Angleterre

<sup>23</sup> Lettre à August Wilhelm Schlegel, 24 juin 1813, CG-VIII, p. 295.

<sup>24</sup> Lettre à Lady Jane Davy, 25 juillet 1813, CG-VIII, p. 344.

<sup>25</sup> Lettre à Carl Gustaf von Brinkman, 9 juillet 1813, CG-VIII, p. 331-332.

<sup>26</sup> Lettre à August Wilhelm Schlegel, 25 septembre 1813, CG-VIII, p. 378.

<sup>27</sup> Lettre à Lady Jane Davy, 12 octobre 1813, CG-VIII, p. 389.

<sup>28</sup> Lettre à Benjamin Constant, 12 décembre 1813, CG-VIII, p. 427.

<sup>29</sup> Lettre à Charles de Villers, 6 avril 1814, CG-VIII, p. 492.

est, finalement, d'ordre intellectuel avant tout, là où sa vision de la France revêt une dimension identitaire et affective non négligeable.

Dès lors, si les visages défilent et déferlent comme autant de vagues anonymes, le sentiment d'isolement qu'éprouve l'écrivaine n'en est pas moins réel :

Il est vrai qu'il y a dans ce pays que j'admire quelque chose qui n'est pas du tout agréable. [...] Vous n'avez pas idée combien je suis seule au milieu de mes cartes de visite. Il y a si loin d'une personne à l'autre [...]. Enfin, je me crois un peu de *spleen*<sup>30</sup> [...].

Un sentiment d'oppression semble ainsi se faire jour à travers sa correspondance, où la nostalgie et la solitude inhérentes à la sociabilité anglaise tendent à prendre le pas sur toute autre considération.

Isolement d'autant plus grand que, depuis l'Angleterre, on en sait fort peu sur les événements qui agitent l'Europe – déception supplémentaire qui se retrouve à de nombreuses reprises sous la plume de Staël : « Brinkman m'a encore écrit [...], mais rien du Continent. On est ici en prison, c'est pour cela qu'il faut être l'un contre l'autre<sup>31</sup> », note-t-elle. L'enthousiasme initial l'a donc cédé à un spleen mâtiné d'impatience quant à l'isolement généré par le séjour anglais qu'elle appelait pourtant de ses vœux : « dans la belle île où je suis on ne sait pas grand-chose du dehors<sup>32</sup> », écrit-elle encore, implorant ses correspondants de l'informer. « Écrivez-moi ! Je n'ai que ce cri de reconnaissance et de détresse, car nous ne savons rien ici<sup>33</sup> », leur enjoint-elle, déconcertée par ce paradoxe en vertu duquel l'Angleterre, terre de lumières et de liberté, est aussi celle où l'on est le plus ignorant des événements du continent, car « les vents font une prison de la belle île<sup>34</sup> ».

Or, malgré une déception certaine quant à la réalité locale, la liberté politique rendue possible en Angleterre est ce qui importe le plus à Staël<sup>35</sup>. Dès lors, l'expérience anglaise n'a pas pour corol-

<sup>30</sup> Lettre à John Rocca, 9 juillet 1813, CG-VIII, p. 333-334.

<sup>31</sup> Lettre à John Rocca, 10 juillet 1813, CG-VIII, p. 335.

<sup>32</sup> Lettre à Gustaf von Löwenhielm, 13 juillet 1813, CG-VIII, p. 338.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 339.

<sup>34</sup> Lettre à August Wilhelm Schlegel, 25 septembre 1813, CG-VIII, p. 378.

<sup>35</sup> Victor de Pange, « Le rêve anglais de Madame de Staël », p. 174.



laire un désaveu des principes politiques posés par elle comme exemplaires ; au contraire, son admiration et son enthousiasme tout intellectuels se renforcent par ce séjour au cours duquel elle prend une part active à la politique internationale. Lorsque, début 1814, l'hypothèse des Bourbons se fait de plus en plus probable, l'écrivaine s'emploie ainsi à démontrer qu'en soutenant leur cause, les ministres anglais accordent trop peu d'importance à l'opinion des Français et à leur droit de choisir le gouvernement qu'ils jugent le plus pertinent<sup>36</sup>. Or ce choix doit pouvoir se faire en toute liberté, sans pression ni intervention aucune des grandes puissances<sup>37</sup>. Dans les faits, l'écrivaine n'en demeure pas moins fidèle, malgré certaines réserves, au modèle politique qui lui a précisément laissé toute latitude pour exprimer son désaccord.

Enthousiaste à son arrivée à Londres, où il pense pouvoir jouer le rôle de tribun de l'opposition qu'il appelle de ses vœux depuis *De l'esprit de conquête*, Constant s'attelle à la rédaction des futurs *Mémoires sur les Cent-Jours*, en même temps qu'il côtoie la bonne société anglaise : il fréquente ainsi Holland House, cercle whig tenu par lady Holland, voit souvent John Cam Hobhouse, familier de Byron, et rencontre le comte de La Porta, général de l'Empire exilé à Londres. Il dîne également chez le marquis de Landsdowne, membre influent de l'opposition libérale anglaise, et est reçu chez lady Caroline Lamb, épouse du futur lord Malbourne, premier ministre anglais.

En dépit de cette frénésie mondaine, Constant est très vite en proie à un doute palpable dans son journal, où il note, le 4 février déjà : « Bonne réception en général : mais elle [lady Holland] n'a pas fait grande attention à moi. Le Rubicon n'est pas passé. Le passerai-je<sup>38</sup> ? » – faisant par là écho à sa volonté de s'intégrer dans la scène politique anglaise, Rubicon qui, franchi, consacrerait son statut de tribun de l'opposition –, pour se reprendre, quelques jours plus tard : « Je finirai pourtant par être dans l'opposition<sup>39</sup> ». Si, pour

<sup>36</sup> Norman King, « Le séjour de Madame de Staël en Angleterre », in Germaine de Staël, *Les Carnets de voyage de Madame de Staël*, éd. Simone Balayé, Genève, Droz, 1971, p. 396-397.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 397.

<sup>38</sup> Benjamin Constant, *Journaux intimes*, p. 734.

<sup>39</sup> *Ibid.*

l'heure, il persiste dans sa volonté de jouer un rôle politique, l'ennui le gagne face à une sociabilité qui le déconcerte, et il adresse à Juliette Récamier, le 27 février, une lettre exprimant l'ampleur de son ressentiment en des termes univoques :

[...] je déteste ce pays. Des invitations sans cordialité, de la curiosité sans intérêt, d'énormes assemblées sans conversation, et ce qui est plus pénible que l'ennui, le sentiment que tous les partis sont également nos ennemis et ceux de la France, tout cela me rend ce séjour insupportable. J'ai vu et je vois tous les jours beaucoup de gens de tous les partis. Ils causent avec moi tant que je veux chacun dans leur ligne, et je puis protester que je n'ai pas encore vu un bon mouvement, et qu'il y a plus d'affinité entre le dernier françois, le plus exagéré du parti qui proscrit le mien, et moi, qu'entre moi et l'anglais le plus libéral. [...] je ne me laisserai plus entrainer par l'idée que l'Angleterre seroit un azyle et offrirait un dédommagement<sup>40</sup>.

C'est donc la sociabilité anglaise que Constant, comme Staël, met en cause ; on décèle déjà, pourtant, le doute qui s'étendra bientôt jusqu'à la politique même, lorsqu'il évoque l'abîme qui séparerait le libéralisme tel qu'il s'entend en France, et celui qu'il voit à l'œuvre en Angleterre. Si le libéralisme anglais tend à intégrer les masses dans les institutions et l'unité nationale, les libéraux français doivent quant à eux faire face à la scission entre démocratie et libéralisme qui s'opère en France<sup>41</sup> ; la défense des droits individuels, essence de la doctrine libérale, ne peut dès lors se jouer selon les mêmes modalités de part et d'autre de la Manche – en quoi il est plus aisé de concilier ultras et libéraux français que libéraux français et britanniques.

À ce stade, toutefois, Constant n'a pas encore perdu tout espoir de mettre à profit son séjour anglais ; comme Staël, il tente de pallier

<sup>40</sup> Lettre à Juliette Récamier, 27 février 1816, Benjamin Constant, *Correspondance générale. Tome X (1816-1818)*, éd. Cecil Courtney, Paul Rowe, Adrienne Tooke et Dennis Wood, Berlin, De Gruyter, 2015, p. 43-45.

<sup>41</sup> Voir à ce sujet Lucien Jaume, « Le libéralisme français après la Révolution, comparé au libéralisme anglais », *Historia constitucional*, n° 4, 2003 [en ligne].

son désarroi quant à la sociabilité anglaise en réaffirmant, comme pour mieux s'en convaincre, son adhésion à son modèle politique :

[...] vous m'aurez trouvé bien dégouté de ce pays. Depuis, ma disposition est devenue plus juste, peut être [...] parce que ma vie est devenue plus agréable. Je prends l'habitude des mœurs et des heures, et la sécurité dont on jouit ici et que notre chère France contribue beaucoup à faire valoir, est un repos qui augmente en valeur par sa durée. On a été curieux de moi, à présent on est bienveillant pour moi, et j'en suis bien aise, parce que cette disposition a tout le charme de la nouveauté. [...] J'ai été au Parlement, c'est superbe. Mon cœur battoit en écoutant ces discussions réelles et solides. C'est autre chose que les pamphlets écrits de nos Marquis et Colonels députés. On fait bien même comme amour propre de défendre chez nous les papiers anglais. Ce n'est pas que naturellement nous n'ayions plus de qualités, d'éloquence, de mouvement : mais<sup>42</sup> !

La force de l'habitude, l'admiration non démentie pour les modalités du débat politique anglais, la liberté d'expression et de publication dont jouissent les sujets britanniques au contraire des Français ont donc pour l'heure raison des réticences de Constant pour la sociabilité à l'anglaise. Résigné à ce mode de vie dont l'apologie a surtout valeur de critique en creux de la Restauration, il fait part à ses correspondants de ce nouvel état d'esprit, où l'éloge de l'Angleterre vaut pour blâme de la France :

Le climat, le brouillard, la cherté, les heures, tout m'a d'abord déplu, et je ne reconnaissais plus le pays où j'avais trouvé tant de charmes dans ma jeunesse. Actuellement, je suis acclimaté, et je n'ai plus que des sujets de me louer de l'Angleterre [...]. Je m'accoutume aussi à la conversation dont j'avais assez perdu l'usage, à cause de la discrétion qu'il faut y mettre en France<sup>43</sup>.

Cet élan d'enthousiasme ne devait toutefois pas durer, le doute se faisant insistant : « on prend pour cette nation un sentiment d'estime qui fait du plaisir à éprouver, quand on considère sa

<sup>42</sup> Lettre à Juliette Récamier, 14 mars 1816, CG-X, p. 48-49.

<sup>43</sup> Lettre à Rosalie de Constant, 17 mars 1816, CG-X, p. 53.

conduite antérieure. Il n'en est pas tout à fait de même de la politique extérieure<sup>44</sup>». Les doutes de Constant touchent désormais à la politique même qui avait jusque-là suffi à vaincre ses réserves. C'est que, malgré ses efforts, il a échoué à devenir une figure de l'opposition outre-Manche, faute sans doute d'avoir pu s'adapter aux modalités spécifiques du libéralisme anglais; désappointé par la sociabilité britannique, il ne se sent pas plus *at home* que Staël en son temps. On ne sera donc guère surpris de le voir écrire, en juin :

Je ne sai quel découragement, plus irrésistible encore que celui que depuis que j'ai quitté Paris, je n'ai cessé d'éprouver, s'est emparé de moi. [...] La nouveauté de l'Angleterre, l'accueil bienveillant qu'on m'y a fait, le tourbillon dans lequel j'ai vécu, m'avoient ranimé, au moins de curiosité, tout cela s'est usé. [...] je laisse couler les jours, sans autre desir que l'absence de toute émotion<sup>45</sup>.

L'abattement est donc total, l'absence d'issue palpable: il ne s'agit pas encore, pourtant, de retourner à Paris – il n'a, écrit-il, « ni projet ni envie de revoir la France<sup>46</sup> ». D'où l'amertume de ces lignes où se lit le bilan pour le moins mitigé de son séjour anglais :

Mon résultat général, c'est que les habitudes de la liberté sont une belle chose, et qu'un peuple, avec un vilain climat, des idées mercantiles qui le rendent fort égoïste, moins de rapidité dans les conceptions de grâce dans l'esprit, & même de délicatesse que tel autre peuple dans l'âme, peut cependant valoir beaucoup mieux momentanément par cela seul qu'il jouit depuis plus longtems de la liberté. Cela m'attache tous les jours davantage à notre Gouvernement qui nous a donné une Charte, à laquelle nous devons tous les bienfaits d'une Constitution libre<sup>47</sup>.

La supériorité de l'Angleterre est donc toute relative: tout peuple ayant fait l'expérience de la liberté vaut autant, sinon plus que le

<sup>44</sup> Lettre à Marianne de Constant, 17 mars 1816, CG-X, p. 52.

<sup>45</sup> Lettre à Juliette Récamier, 5 juin 1816, CG-X, p. 78.

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> Lettre au marquis de La Fayette, 11 juillet 1816, CG-X, p. 101.

peuple anglais, qui pêche par ailleurs par manque de grâce, de vivacité et de délicatesse dans ses manières lorsqu'on le compare aux Français. Quelques jours après cette lettre, il quitte l'Angleterre pour Bruxelles; en septembre, résigné, il revient à Paris.

### Un retour redouté

En avril 1814, Germaine de Staël se décide, sans plus de hâte, à revenir à Paris après douze ans d'exil<sup>48</sup>: « Mes amis m'appellent à Paris, j'y vais. Qui m'eût dit que je parlerais ainsi de mon départ pour Paris! Qui m'eût dit que ce que j'ai désiré quinze ans m'arriverait sous une telle forme<sup>49</sup>! » La désillusion la frappe de plein fouet dès son retour dans la capitale française, le 12 mai; à peine revenue, elle écrit, de façon révélatrice: « C'est un misérable esprit que celui de ce pays et depuis que j'y suis, je regrette l'idée que je m'en faisais quand j'étais exilée<sup>50</sup> ».

C'est que la scène politique française est plus que jamais en proie à l'esprit de parti; comme le relève Staël, « il n'y a pas de roi de France tant qu'il n'y a pas de nation<sup>51</sup> ». Or « les intérêts sont en guerre civile<sup>52</sup> ». Il s'agit dès lors de promouvoir un modèle susceptible de sortir la nation de cette « confusion de l'ancien et du nouveau régime<sup>53</sup> » qui profite aux « exagérés<sup>54</sup> ». Elle entreprend dès lors d'exalter plus que jamais la constitution anglaise comme « le plus haut point de perfection auquel la société humaine pût atteindre<sup>55</sup> », mobilisant son dernier séjour anglais pour prouver la

<sup>48</sup> Voir Léonard Burnand, Stéphanie Genand, Doris Jakubec et Dusan Sidjanski, *Germaine de Staël, retour d'exil*, Paris, Zoé, 2015.

<sup>49</sup> Lettre à Albertine Necker de Saussure, 29 avril 1814, CG-VIII, p. 505.

<sup>50</sup> Lettre à James Mackintosh, 3 juin 1814, Germaine de Staël, *Correspondance générale*, IX « Derniers combats », éd. Jean-Daniel Candaux et Stéphanie Genand, Genève, Slatkine, 2017, p. 16.

<sup>51</sup> Lettre à Dudley Ryder, premier comte Harrowby, 19 mai 1814, CG-IX, p. 6-8.

<sup>52</sup> Lettre à James Mackintosh, 3 juin 1814, CG-IX, p. 16.

<sup>53</sup> Lettre à Hedwige, reine de Suède, 10 juillet 1814, CG-IX, p. 40.

<sup>54</sup> Lettre à Thomas Jefferson, 10 novembre 1812, CG-VIII, p. 114.

<sup>55</sup> Lettre à Alexandre I<sup>er</sup>, 25 avril 1814, CG-VIII, p. 502.

pertinence, pour la France, de la liberté et de l'esprit public tels qu'ils s'exercent en Angleterre<sup>56</sup>.

En septembre 1816, résigné à un retour dont il attend peu, Constant écrit : « Je n'espère rien de ce pays. Le ministère marche entre la nation et les exagérés, sur une lame de couteau. Il n'ira pas longtemps. [...] Toujours des petits moyens et toujours de l'arbitraire. J'ai eu quelques velléités d'ambition. Elles sont absurdes<sup>57</sup> ». Parvenu à Paris fin septembre, il publie deux mois plus tard *De la doctrine qui peut réunir les partis en France*, apologie des libertés individuelles et du constitutionalisme où se fait nettement sentir l'influence du modèle anglais – preuve que ses idées libérales n'auront en rien souffert de son séjour en Angleterre, bien au contraire.

L'Angleterre fonctionne donc comme la matrice première de la pensée politique de Staël et de Constant. Idéal polémique arboré pour mieux mettre en relief les apories politiques de l'Empire, puis de la Restauration, la monarchie limitée à l'anglaise, gage d'une liberté constitutionnelle que tous deux appellent de leurs vœux, est mobilisée au fil de leur œuvre comme le modèle à l'aune duquel l'on pourra façonner en France un régime respectueux de la Constitution, garant à ce titre des libertés individuelles sans lesquelles tout régime politique est un despotisme en puissance.

Si leur séjour anglais les déconcerte et les déçoit à certains égards, laissant entrevoir la possibilité d'un abîme entre l'idéal britannique promu et la réalité locale, voire entre le libéralisme à l'anglaise et celui qui se pratique en France, c'est pour mieux les convaincre, paradoxalement, du bienfondé des principes qui soutiennent la monarchie anglaise – principes qu'ils pourront dès lors, à leur retour en France, prôner en toute connaissance de cause. C'est cela même que Staël s'emploie à faire dans ses *Considérations sur la Révolution française*, véritable testament politique où l'apologie du modèle anglais occupe une place centrale, somme de la pensée libérale qui triomphera lors de sa parution en 1818. Constant, de son côté, revient en France plus décidé que jamais à y jouer le rôle de tribun de l'opposition auquel il aspire depuis longtemps déjà ;

<sup>56</sup> Norman King, « Le séjour de Madame de Staël en Angleterre », p. 354.

<sup>57</sup> Benjamin Constant, *Journaux intimes*, p. 753.

c'est chose faite en 1819, où il est élu député de la Sarthe, avant d'être nommé, en 1824, député de Paris.

Terre de lumières et de liberté, l'Angleterre demeure le phare du libéralisme qui devait survivre à l'Empire et à la Restauration ; dans l'une de ses dernières lettres, Germaine de Staël réaffirme la chose avec une foi non démentie : « Déjà la génération bonapartiste se retire, celle des Jacobins est finie, mais la France reste et la France veut suivre l'exemple de l'Angleterre<sup>58</sup> ». Cette aspiration, son œuvre et celle de Constant l'auront incarnée avec force et ténacité – prouvant, si besoin en était, leur aptitude remarquable à « marche[r] dans le sens de la postérité<sup>59</sup> ».

<sup>58</sup> Lettre à Wellington, 1<sup>er</sup> décembre 1816, CG-IX, p. 563.

<sup>59</sup> Lettre à Alexandre I<sup>er</sup>, 26 février 1816, CG-IX, p. 435.